



Suite de jugement pour prestation compensatoire

Par **phanie50**, le **22/05/2014** à **14:14**

suite à une action en justice qui a été plaidée mi avril le jugement a été rendu hier à l'avantage de mon mari (supprimée pour son ex) cette affaire concerne une prestation compensatoire qu'il versait depuis 1997 , cela fait un gros capital car en plus il lui avais tout laissé !!!!!

je voudrais savoir si son ex fait appel es ce que durant cette procédure mon mari devra toutefois continuer a lui verser cette maudite prestation
par ailleurs combien de temps dure cette procédure, le cout, et si son ex a recours à cette mesure et que le premier jugement soit confirmé es ce qu'elle devra rembourser à mon mari les sommes qui lui aura versées durant cette procédure , avec intérêts et dommages et intérêts et qu'elle devra payer tous les frais , avoué etc...
merci de votre aide